

RENTREE SCOLAIRE 2011 – 2012  
**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Attention ce dossier ne constitue pas une inscription (voir annexe)

NOM de l'élève.....	Prénoms.....
Né(e) le /...../...../...../	Lieu de Naissance.....
est scolarisé(e) à.....	
Etablissement actuel.....	Tél...../...../...../...../.....
N° INE (identifiant national de l'élève) à demander au lycée : .....	
CLASSE de.....	
1 <sup>ère</sup> Langue.....	2 <sup>ème</sup> Langue.....
Classe redoublée depuis la 6 <sup>ème</sup> .....	

NOM, Prénom du responsable.....

Profession.....

Adresse.....

Tél domicile : /...../...../...../...../...../	Tél travail : /...../...../...../...../...../
--	---

NOM, Prénom de l'autre parent :.....

Profession.....

Adresse (si différente).....

EST INTÉRESSÉ(E) PAR LA CLASSE DE :

Première S

Première S.T.A.V.

(préciser la spécialité) \*

Terminale S

Terminale S.T.A.V.

\*  Aménagement et valorisation des espaces

\*  Production Agricole

Pour la filière STAV : Section Européenne Anglais  OUI  NON

en qualité de :  Interne

Externe

1/2 pensionnaire

A , le

Signature,

**MOTIVATIONS POUR L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT  
"LE CHESNOY – LES BARRES"**

(Goûts, études souhaitées, carrières envisagées,  
références de stages.....)

\_\_\_\_\_

.....

.

.....

.

.....

.

.....

.

.....

.

.....

.

.....

.

.....

.

.....

.

Signature du candidat,

**Mon dossier de candidature doit comporter :**  
(Cocher les cases)

- La présente demande avec ma motivation dûment complétée
- Copie des bulletins scolaires de l'an dernier (3 bulletins)
- Copie des bulletins des 2 trimestres scolaires de la présente année (2 bulletins)
- Une enveloppe de format 225 x 320 mm libellée à votre adresse affranchie au tarif rapide pour un envoi dépassant 250 g
- Une enveloppe de format 220 x 110 mm libellée à votre adresse affranchie au tarif rapide pour un envoi à 20 g

***Si je donne suite à ma candidature, j'adresserai une copie du bulletin scolaire du 3<sup>ème</sup> trimestre dès réception.***

**Passage d'élèves entre les Etablissements  
relevant du Ministère de l'Education Nationale (Publics  
ou Privés)  
et ceux relevant du Ministère de l'Agriculture**

Les procédures d'orientation et d'affectation des élèves sont harmonisées  
et se déroulent en deux phases distinctes :

## PHASE 1 : DOSSIER DE CANDIDATURE

**NON OBLIGATOIRE MAIS CONSEILLÉ**

### FOURNIR

- **La présente fiche complètement renseignée**
- **Une photocopie des bulletins trimestriels des deux dernières années**  
(exemple : après une classe de Seconde, fournir les bulletins de la classe de 3<sup>ème</sup> et des deux premiers trimestres de la classe de Seconde)
- **Deux enveloppes auto-collantes portant l'adresse de la famille :**
  - .l'une, de format 320 X 225 mm, affranchie au tarif rapide pour un envoi dépassant 250 grammes
  - .l'autre, de format 220 X 110 mm, affranchie au tarif rapide pour un envoi à 20 grammes

**Dossier à adresser au :**

**I.e.g.t.a. Le Chesnoy – Les Barres**  
**après la réception du bulletin du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours**

### IMPORTANT :

Fin juin, si vous souhaitez maintenir votre candidature,  
vous devez impérativement adresser une **copie du bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre**.  
*A défaut, la candidature ne pourra pas être examinée.*

## PHASE 2 : PROCEDURE OFFICIELLE

(sauf pour les candidatures en classe de Terminale)

### 1° - INFORMATION et ORIENTATION organisées par le LYCEE, avec en particulier :

La proposition du Conseil de Classe portant sur les choix des familles accompagnées, le cas échéant, d'un avis sur les options, sections ou spécialités professionnelles sur lesquelles la famille se prononce en dernier ressort.

Ce dossier d'orientation est donc pris en charge par l'Etablissement où votre enfant est scolarisé.  
Il constitue la demande d'inscription officielle de votre enfant.

### 2° - AFFECTATION ORGANISEE PAR L'ETABLISSEMENT

Une Commission d'Etablissement décide de l'admission des candidats dans la classe demandée au vu du dossier scolaire et de la fiche d'orientation

**Toutes les classes étant à recrutement limité,  
l'admission de votre enfant n'est pas systématique.  
Il peut être soit en liste d'attente, soit refusé.**

